

COMMUNE DE BON-ENCOTRE
CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du MARDI 7 DECEMBRE 2021 à 18 h
(Extrait du Registre)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 7 DECEMBRE à 18 h, le Conseil Municipal de la Commune de BON-ENCOTRE légalement convoqué le 26 novembre 2021, s'est réuni en séance ordinaire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Étaient présents : Mme LAMY Laurence, M. AMELING Christian, Mme ANNETTE-OGIER Jacqueline, Mme CHATOT Magali, M. MOINEAU Philippe, Mme TREY D'OUSTEAU Brigitte, M. BIELLE-BIARREY Laurent, M. ROULET Pascal, Mme VILLA Pierrette, Mme ALBERTI-DEFFIS Véronique, M. COUDERC Patrick, Mme FERRAND Isabelle, M. GALABERT Vivian, M. VALERO Jean-Michel, Mme TABANON Chantal, M. JEANNE Vincent, Mme LAFFAGE Stéphanie, M. RAYSSAC Pascal, Mme DERRAMOND Laurence, Mme BARRAULT Simone, M. VIDAL Jean-Christophe, M. BRUGIDOU David, M. SCHEIFF Yanik.

Étaient représentés :

Mme PAILHORIES Anne pouvoir à Jacqueline ANNETTE-OGIER.
M. DEGUIN Gérard pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.
M. GABEN Stéphane pouvoir à M. AMELING Christian.
M. BRUNOT Philippe pouvoir à M. RAYSSAC Pascal.
Mme DERHOURHI Martine pouvoir à Mme DERRAMOND Laurence.

Absente :

Mme ESPINASSE France.

Madame Stéphanie LAFFAGE a été désignée secrétaire de séance.

2021.82 OBJET : AMENAGEMENT DE SECURITE SUR CARREFOUR ROUTES DE LA FREGATE / CHEMIN DE BOURBON.

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE PRODUIT AMENDES DE POLICE.

VOTE : Pour : 28

I - Exposé des motifs :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des aménagements de sécurité sur la voie publique, il convient de réaménager le carrefour formé par la route de la Frégate et le chemin de Bourbon.

La route de la Frégate fait partie des voiries principales desservant le plateau en direction de St Ferréol et Pont du Casse. Le trafic journalier moyen est de plus de 400 véhicules par jour (comptage police municipale de février 2020).

Le chemin de Bourbon, petite voie en impasse, compte une douzaine d'habitations, son accès en sortie de virage est extrêmement dangereux par manque

de visibilité pour les véhicules descendant de la route de la Frégate et entrant dans cette impasse.

La commune étant propriétaire du terrain à cet endroit, il convient désormais de réaménager et sécuriser ce carrefour. L'opération va consister à créer un nouvel accès plus éloigné de 30 mètres du virage, sur une largeur de 4.5 mètres et une longueur de 25 mètres linéaires de voirie avec bordures.

Le coût de cet aménagement de sécurité est estimé 16 330 € HT.

En conséquence, je vous propose, mes Chers Collègues, de solliciter auprès de Madame la Présidente du Conseil Départemental, l'attribution d'une subvention au titre du produit des amendes de police, au taux de 40% du plafond de 15 200 € HT, soit 6 080 € pour cette opération.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

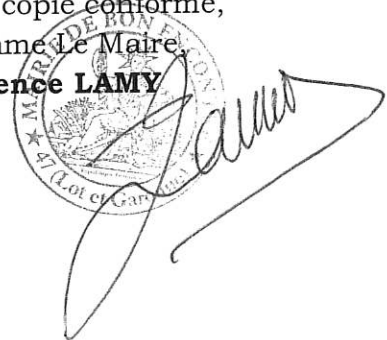
**Entendu l'exposé de Madame le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré
A l'unanimité**

DECIDE de solliciter auprès de Madame la Présidente du Conseil Départemental, l'attribution d'une subvention au titre du produit des amendes de police, au taux de 40% du plafond de 15 200 € HT, soit 6 080 € pour cette opération.

Ainsi fait et délibéré en séance les JOUR, MOIS et AN susdits.

Le Maire
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire
de cet acte
Informe que la présente délibération peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à
compter des formalités de publication et de transmission
en Préfecture.
Affichage le 15 décembre 2021

Pour copie conforme,
Madame Le Maire,
Laurence LAMY

The image shows an official circular stamp of the Mayor of Bordeaux. The text around the perimeter of the stamp reads "MAYOR OF BORDEAUX" and "Lot et Garonne". In the center of the stamp, there is a signature in black ink that appears to be "Laurence Lamy".